

Préparez votre visite

Si vous n'êtes pas trop éloignés géographiquement, n'hésitez pas à venir au musée avant votre visite pour repérer les lieux et pour vous familiariser avec les œuvres majeures du parcours que vous aurez choisi. Les collections permanentes sont accessibles gratuitement pour les enseignants munis de leur carte professionnelle.

Le site du musée : www.guimet.fr offre une importante documentation illustrée sur l'histoire des collections et sur de nombreux chefs-d'œuvre. Des bibliographies par pays sont également accessibles.

La librairie-boutique propose en outre un vaste choix d'ouvrages de référence.

Pour les visites autonomes :

Certains professeurs souhaitent assurer la conduite de leurs élèves et leur accompagnement pédagogique dans le musée.

Nous invitons tous ces professeurs à préparer leur visite. Repérer les lieux à l'avance est important. Il est conseillé de ne pas dépasser, lors d'un parcours, la présentation d'une douzaine d'œuvres et de les sélectionner non seulement pour leur intérêt mais aussi pour leur visibilité.

La prise de parole est règlementée dans le musée. Seuls les enseignants et les conférenciers disposant d'une carte professionnelle sont habilités à prendre la parole devant un groupe. Ils devront arborer un badge « responsable de groupe » qui leur sera remis à leur arrivée au musée.

Dans le cas où un guide de visite aurait été rédigé par le professeur afin de favoriser l'observation autonome de ses élèves, nous conseillons vivement de scinder la classe en petits groupes placés sous la responsabilité d'un accompagnateur.

Les professeurs des écoles d'art ou d'arts appliqués qui viennent avec leurs élèves dessiner dans les collections permanentes sont invités lors de leurs séances de croquis à ne pas stationner à proximité des issues de secours et à veiller à laisser aisément accessibles les espaces de circulation.

Les visites autonomes sont gratuites.

La demande de réservation est obligatoire et doit être effectuée au minimum 10 jours ouvrés avant la date de visite souhaitée.

Elle doit être envoyée par mail à resa@guimet.fr, accompagnée du [Formulaire de réservation de visite autonome](#)

Pour les activités pédagogiques :

Pour les groupes scolaires et périscolaires, les visites guidées et les ateliers coûtent 80€ par groupe et par activité. Pour les groupes d'étudiants, les visites guidées coûtent 100€ par groupe.

La demande de réservation doit être envoyée par mail à resa@guimet.fr, accompagnée du [Bulletin de réservation 3-11 ans](#) ou du [Bulletin de réservation 11-21 ans](#)

Règles de visite :

Pour le bien-être de tous, pour le respect des visiteurs et des personnels du musée, nous invitons les professeurs et autres accompagnants à prendre en compte les quelques conseils et consignes suivants :

Visiter léger

Visiter léger est un gage de confort, d'attention et de sécurité des œuvres. Les effets personnels encombrants comme les cartables, les grands cartons à dessin, les sacs à dos devront être laissés dans les containers collectifs. Il est déconseillé d'avoir à y déposer du matériel électronique même de petite taille.

Regarder sans toucher

Pour que le public puisse avoir un contact direct avec les œuvres, certaines d'entre elles sont présentées hors vitrine. Il faut donc y faire particulièrement attention. Toucher une œuvre quelle qu'elle soit, même très légèrement, la dégrade. S'appuyer sur des vitrines ou sur des socles peut aussi être préjudiciable à la sécurité des objets. Veillez à rester vigilants durant toute votre visite.

Respecter le calme du lieu

Calme et discrétion sont indispensables au respect de tous. Un groupe bruyant contraint ses accompagnateurs à élever le ton. Il gêne alors l'ensemble des visiteurs. L'usage du téléphone mobile est proscrit dans les salles muséales. Les courses et les glissades sur les paliers ou dans les escaliers sont totalement inappropriées.

Encadrer votre groupe

Les élèves sont sous la responsabilité des enseignants qui les accompagnent. Cette responsabilité ne peut en aucun cas être déléguée à un médiateur du musée. Un élève ne doit pas être laissé seul dans les salles muséales ou les espaces d'accueil.

Se restaurer

Il n'est pas possible de « pique-niquer » dans les espaces d'accueil du musée. Chaque encadrant veillera donc à prendre les dispositions nécessaires pour assurer le bien-être et la concentration de ses élèves.

Conditions de visite :

L'effectif de chaque groupe scolaire (jusqu'en terminale) ne peut excéder 30 élèves (accompagnateurs compris) dans les collections permanentes, 20 personnes (accompagnateurs compris) dans les expositions temporaires et 28 élèves pour les ateliers.

L'effectif pour les groupes périscolaires est limité à 16 enfants.

L'effectif pour les groupes d'adultes et étudiants est limité à 25 personnes maximum accompagnateurs compris dans les collections permanentes et à 20 personnes maximum accompagnateurs compris dans les expositions temporaires.

3 à 4 accompagnateurs sont requis pour un groupe de 20 à 30 élèves. 2 accompagnateurs sont requis pour un groupe de 15 à 20 élèves.

Droit d'entrée :

- gratuit pour les moins de 26 ans, les professeurs munis de leur carte professionnelle à jour et pour les accompagnateurs.
- 8,50€ par personne pour les adultes

Pour des raisons de sécurité, les groupes doivent impérativement patienter au rez-de-jardin, en face de l'auditorium, et ne pas stationner dans le hall d'entrée du musée.